

FICHE DE POSTE DEP - N° 13.1.0

Intitulé du Poste : Chef du service des programmes régionaux et sous régionaux
Lieu de travail : Direction générale de l'économie/Brazzaville.
Type de contrat : CDD (En fonction de la performance).
Supérieur hiérarchique : Directeur de la coopération économique (DCE).

Description du Poste	Responsable de la gestion administrative et technique du service des programmes régionaux et sous-régionaux, le chef de service (H/F) supervise l'action des bureaux placés sous son autorité. Il joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques économiques à l'échelle régionale et sous-régionale. Son travail consiste à coordonner, superviser et évaluer les programmes visant à renforcer le développement économique dans la région et la sous-région. Il est le pivot entre les stratégies nationales et les besoins spécifiques de la région et la sous-région.
Missions principales	○ Coordination des programmes : ▪ Définir une vision globale pour les programmes régionaux et sous-régionaux ; ▪ Etablir des priorités en fonction des spécificités de chaque zone économique ; ▪ Mettre à jour la matrice des indicateurs de suivi des programmes régionaux et sous-régionaux ; ▪ Assurer la cohérence entre les actions menées dans différentes zones géographiques au plan économique. ○ Supervision et évaluation : ▪ Suivre la mise en œuvre des programmes de la CEMAC, de la CEEAC et de l'Union africaine ; ▪ Evaluer l'impact des programmes régionaux et sous régionaux sur l'économie locale ; ▪ Proposer des ajustements pour optimiser les résultats et répondre aux besoins régionaux et sous régionaux.
Activités et tâches	○ Planification et mise en œuvre : ▪ Elaborer des plans d'action adaptés à chaque région et sous-région ; ▪ Coordonner les équipes opérationnelles et les partenaires externes. ○ Analyse des besoins territoriaux :

	▪ Identifier les spécificités de chaque secteur économique local ; ▪ Evaluer les ressources nécessaires pour la réalisation des programmes. ○ Communication et recommandations : ▪ Présenter les résultats à la hiérarchie et aux parties prenantes ; ▪ Rédiger des rapports pour éclairer les choix stratégiques et les investissements régionaux.
Conditions particulières de travail	○ Collaboration : Travailler en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les acteurs régionaux et les organismes de développement. ○ Respect des délais : Assurer la ponctualité dans la réalisation des programmes et des rapports.
Compétences, profil, expérience professionnelle et âge	○ Compétences : ▪ Maîtrise des méthodes de planification et d'évaluation ; ▪ Capacité à travailler avec des équipes multidisciplinaires et à négocier avec les parties prenantes extérieures ; ▪ Forte capacité d'analyse et de synthèse ; ▪ Connaissances en droit international ; ▪ Excellentes compétences en communication et en animation de réunions. ○ Diplôme : BAC+ 3 (ou diplôme équivalent) minimum en économie internationale, en commerce international, droit international ou domaine connexe ou, BAC+ 2 avec une expérience professionnelle conséquente dans l'un des domaines liés à l'objet du service. ○ Expérience : Au moins 3 ans d'expérience dans la coordination de programmes régionaux ou sous régionaux. ○ Âge : A la discrétion du comité technique de présélection.
Langues écrites ou parlées	○ Maîtrise du français : Langue officielle.

Fait à Brazzaville, le 13 AOUT 2024

Le Directeur général de l'économie,



Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA